

Réunion du 2 mai 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Denis SCHULTZ

**N° CP/2016/176 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
Propositions d'aménagements cyclables pour 2016-2021**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide de réaliser l'itinéraire cyclable de la section de Sessenheim-Auenheim, et approuve le plan de financement proposé ;
- décide de réaliser l'itinéraire cyclable de la section de la transversale Barr-Rust/ RD5- Section Stotzheim-Kertzfeld, et approuve le plan de financement proposé ;
- décide de réaliser les différents maillons manquants de l'itinéraire cyclable de la Bruche, et approuve le plan de financement proposé ;
- approuve le projet de réalisation de l'itinéraire cyclable Strasbourg Pirmasens des sections RD3-Hirschtal / Lembach-Tannenbrück sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn et s'engage à cofinancer 30% des travaux réalisés, tel que prévu au contrat de territoire ;
- décide de réaliser l'itinéraire cyclable de Wingen-sur-Moder – Ingwiller de la section RD181-Ingwiller, et approuve le plan de financement proposé ;
- autorise son président à signer tous actes ainsi que les conventions financières correspondant au modèle annexé permettant la réalisation et le cofinancement des projets d'itinéraires cyclables mentionnés ci-avant par programme Massif des Vosges - Fonds National d'aménagement et de Développement des Territoires Etat (FNADT), par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), ou tout autre programme ou fonds participant au cofinancement des itinéraires cyclables départementaux.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160502-lmc1100846-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 03/05/16